

Sujet : [INTERNET] Enquête publique - projet de carrière Pouligny-St-Pierre

De : "> Famille Sauret (par Internet)" <estelle-vincent.sauret@orange.fr>

Date : 19/10/2017 20:59

Pour : ddc spp-ep-carriere-poulig nyst pierre@indre.gouv.fr, Estelle SAURET <e.sauret@parc-naturel-brenne.fr>, Vincent SAURET <v.sauret@parc-naturel-brenne.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous vous transmettons ci-joint nos observations sur le projet de carrière à Pouligny-Saint-Pierre, dans le cadre de l'enquête publique en cours.

Cordialement,

Estelle et Vincent SAURET
La Ramée - 36290 Azay-Le-Ferron

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>

— Pièces jointes : —

Estelle et Vincent SAURET - enquete publique - carriere Pouligny-St-Pierre.pdf	190 Ko
Estelle et Vincent SAURET - enquete publique - carriere Pouligny-St-Pierre.docx	14,7 Ko

Objet : Contribution à l'enquête publique- création de carrière sur Pouligny-St-Pierre

Monsieur le commissaire enquêteur,

Comme l'indique notre adresse, nous ne sommes pas habitants de Pouligny-St-Pierre. Mais bien avant de nous sentir habitants d'Azay-le-Ferron, nous nous sentons habitants du Parc naturel régional de la Brenne et ce, depuis notre arrivée, respectivement en 1996 pour Vincent et en 2000 pour Estelle. Et c'est ce fort sentiment d'appartenance qui nous conduit à nous exprimer sur l'enquête en cours.

Nous ne reviendrons pas longuement sur les arguments des opposants à ce projet, même si nous en partageons la plupart. Nous vous les énonçons simplement et rapidement :

- **une procédure sans consultation des habitants préalable à l'enquête publique.** Nous concédons que cette dernière est le moyen d'informer et de recueillir la parole des habitants. Cependant, il n'est pas étonnant de voir émerger des tensions quand les premiers impactés sont presque mis devant le fait accompli. L'enquête publique aurait pu passer totalement inaperçue, tellement il est simple de respecter une procédure qui consiste à faire un affichage en mairie et 2 publications dans les journaux, sans pour autant informer. Malgré leur légalité, ces obligations d'affichage semblent bien obsolètes à l'heure du numérique. La publicité légale a, certes, été respectée, la nécessaire concertation ne semble, elle, pas avoir prévalu.

- **une procédure qui semble s'être affranchie de certaines étapes :**

- non respect du schéma départemental d'aménagement des carrières
- pas d'avis de l'INAO préalable à l'enquête publique, malgré une localisation de ce projet en pleine zone AOP, la plus petite de France pour les fromages de chèvre, avec un cahier des charges qui impose que 75 % de l'alimentation des chèvres doit provenir de la zone AOP..
- pas de demande d'avis auprès du Parc naturel régional de la Brenne et non respect de sa charte

- **une étude d'impact qui semble très nettement laisser à désirer :**

- faiblesse de l'évaluation des désagréments pour les proches habitants, notamment ceux de la Boudinière (poussière, bruit, dégradation du paysage, des routes). Nous pourrions passer sous silence le calcul hasardeux du nombre de jours de pluie. Et puis non, nous ne nous résolvons pas et l'affirmons avec fierté : il ne pleut pas tous les deux jours en pays cabouin, mais seulement tous les trois jours !
- faiblesse dans le temps consacré à l'étude du terrain, des inventaires, dans la fiabilité du matériel utilisé avec un calibrage de sonomètre en... 2015
- pas de prise en compte du développement touristique en plein essor sur notre territoire, un tourisme basé sur la richesse exceptionnelle du territoire (naturelle, bâtie, paysagère) : pas de mise en balance entre emplois potentiellement créés et activités condamnées.

Nous stopperons là notre appréciation de la procédure en cours, pour témoigner de ce que nous vivons depuis l'annonce de ce projet. Nous avons plusieurs familles amies concernées directement par le projet, habitantes de La Boudinière ou non. Des copains contre le projet, des copains dont c'est le projet. Quelle dévastation...

Ce très joli village (accessoirement Village du Parc), revit depuis bientôt 20 ans grâce à une belle opération de restauration et grâce surtout à la volonté de ses habitants de lui redonner un lustre teinté de modernité et de vie. Mais la Boudinière, ce n'est pas seulement de jolies petites maisons berrichonnes, bien mignonnes, restaurées et entretenues avec goût. Jusqu'à il y a un peu moins de 4 semaines, c'était un hameau où il semblait y faire bon vivre, un hameau qui, malgré les différences d'opinion, de valeurs, ses coups de gueule, savait se rassembler autour du four et y fêter le plaisir d'être ensemble. A nos yeux, qui vivons au bout d'un petit chemin, à l'écart de presque tout, c'était un luxe appréciable dans un territoire qui flirte allègrement avec des seuils démographiques dignes du désert (18 hab/km² en moyenne, moins de 5 en Grande Brenne).

Aujourd'hui, nous craignons que cette belle histoire ne touche à sa fin. Les oppositions, les choix des uns de vendre, compréhensibles ou non par les autres, la volonté de conserver sa qualité de vie contre celle de s'offrir de nouvelles opportunités (à très très court terme) ont eu raison de cette belle entente.

Nous ne sommes pas sûrs que cela pèse beaucoup dans une enquête publique, mais nous tenions à signaler ce premier dommage collatéral d'une carrière qui n'est pas encore en activité, bien qu'elle en génère déjà beaucoup.

Nous voulions témoigner sur ce point car les personnes impactées et contre ce projet se concentrent sur la procédure, ses vices éventuels, les moyens d'empêcher ce projet, sans vouloir mettre en avant cette cassure, cette perte de confiance, cette idée qu'il ne fait plus bon vivre à la Boudinière ; soit parce qu'est trop dur de le dire, soit parce que cela leur semble trop personnel, pas assez administratif, pas un argument de poids face à quelques emplois créés, des tonnes de cailloux et de grosses machines pour concasser le tout.

Alors oui, nous, nous voulons en témoigner, car aucune étude d'impact ne prend pas en compte ce genre de choses, peut-être tout simplement parce que cela ne peut ni se mesurer et ni (par conséquence) se compenser.

Nous nous opposons à ce projet de carrière qui n'impacte pas seulement un hameau ou une commune, mais tout un territoire.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Estelle et Vincent Sauret